



COMITÉ DE LIAISON – Compte-rendu 6^e rencontre tenue le jeudi 13 juin 2024 (15h00-16h30)

Salle de l'âge d'or, 4351 Rte Jacques-Cartier RR 1, Rivière-Pentecôte

Nombre de participants présents : 10

Liste des présences :

No.	Prénom et Nom	Fonction	Organisation
1.	Elisabeth Chevalier	Directrice générale	MRC de Sept-Rivières
2.	Alain Thibault	Maire	Ville de Port-Cartier
3.	Bernard Gauthier	Commissaire industriel	Développement économique Port-Cartier
4.	Nicolas Bolduc	Villégiateur	Représentant du milieu local
5.	Rémi Gaudreault	Vice-président	Club Quad Les Aventuriers des 7 Rivières
6.	Richard Audy	Membre du conseil d'administration	Club de motoneigistes Odanak
7.	Patrick Weinspach	Co-propriétaire Auberge du Nord-Côtier	Citoyen - Rivière-Pentecôte et représentant du milieu local
8.	Pascal Grenier	Bleuetière de Pentecôte	Citoyen – utilisateur du territoire - MRC de Sept-Rivières
9.	Michel Villeneuve	Responsable, environnement et relations avec le milieu	Parc éolien Apuiat S.E.C.
10.	Vincent Caron	Gestionnaire - site éolien	Parc éolien Apuiat S.E.C.

Diffusion du compte-rendu:

Personnes présentes + les personnes suivantes :

No.	Prénom et Nom	Fonction	Organisation
1.	Ulric Poirier	Directeur de chantier	Parc éolien Apuiat S.E.C.
2.	Ariane Côté	Cheffe, environnement et relations avec le milieu	Parc éolien Apuiat S.E.C.
3.	Stéphanie Pinette-Simard	Agente d'emploi innu	Parc éolien Apuiat S.E.C.
4.	Vincent Carron	Directeur, Site éolien	Parc éolien Apuiat S.E.C.
5.	Sébastien Caron	Directeur général	Environnement Côte-Nord
6.	André Michel	Agent administratif – Bureau de la protection du territoire	Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM)
7.	Michael Jourdain	Agent administratif – Bureau de la protection du territoire	Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM)

Préparation du compte-rendu:

Michel Villeneuve	Responsable, environnement et relations avec le milieu 📞 1 (418) 350-2447 📧 michel.villeneuve@boralex.com	Parc éolien Apuiat S.E.C.
-------------------	--	---------------------------

Révision du compte-rendu:

Martin Marchessault	Gestionnaire de projets 📞 1 514-793-9822 📧 Martin.marchessault@boralex.com	Parc éolien Apuiat S.E.C.
---------------------	---	---------------------------

Informations narratives détaillées:

Point à l'ordre du jour	Résumé des échanges
1. Mot de bienvenue	Salutations et présentation des participants.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté tel que présenté.
3. Retour sur la rencontre précédente et adoption du compte rendu	Les membres du comité confirment que le compte rendu de la dernière réunion de septembre 2023 est conforme et celui-ci est adopté tel que proposé.
4. Sommaire de la mise à jour sur le projet incluant l'échéancier des travaux et prochaines étapes par Martin Marchessault	<p>Travaux – Été 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de travailleurs sera significativement accru et la circulation aussi (détails à venir) ▪ Tensionnement ▪ Installation des armatures et coulée des fondations de béton (ferraillage et bétonnage) ▪ Installation du réseau collecteur en bordure de route (perturbations anticipées) ▪ Transport des composantes (surtout le matin tôt – horaire à confirmer (jours et heures)) ▪ Montage et levage des éoliennes ▪ Volonté de travailler pendant les vacances de la construction (discussion avec les syndicats en cours) <p>Travaux – Automne 2024</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Montage et levage des éoliennes des dernières éoliennes souhaitées avant la période de chasse ▪ Raccordement au réseau de HQ ▪ Essais ▪ Une rencontre avec les villégiateurs sera faite avant la chasse. <p>Mise en service toujours souhaitée pour décembre 2024</p> <p>Attention : Les vents pourraient affecter l'échéancier du montage et le levage des éoliennes</p>

Point à l'ordre du jour	Résumé des échanges
<p>5. Sommaire des échanges et discussions suite à la présentation</p>	<p>A. Cohabitation générale :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La santé et la sécurité est une priorité. ▪ Tout le monde doit respecter les limites de vitesse. ▪ Tout le monde doit demeurer attentif, patient et courtois. ▪ Tout le monde doit respecter la signalisation en place. ▪ Les villégiateurs doivent s'arrêter à la guérite pour s'informer des travaux en cours. ▪ Attention aux signaleurs. ▪ Les villégiateurs doivent s'assurer d'être vu en obtenant un contact visuel avec les travailleurs en action.
	<p>B. Pratiques de dynamitage :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Préoccupation la plus importante pour les villégiateurs et le comité ▪ Site non clôturé ▪ Entreposage près d'un chemin forestier (réserve visible) ▪ Activités réalisées sans tenir compte du calendrier journalier et des heures annoncées. ▪ Sautage tard dans la journée (pénombre) ▪ Éclats dans un lac et sur certains biens (Vitres brisées d'un chalet) ▪ Conformité aux dispositions réglementaires à valider? ▪ Phénomène des gangs de rue soulevé – Le vol serait facile dans les circonstances actuelles ▪ Attention : Considérant l'importance de cet élément de préoccupation, il sera désormais discuté sur une base hebdomadaire aux rencontres statutaires de coordination Boralex- CER.
	<p>C. Nombre insuffisant de places de stationnement au KM12 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Seulement quelques véhicules avec remorque peuvent stationner ▪ Aménagement d'un autre petit stationnement plus loin ▪ Camion de Nicolas Bolduc complètement enneigé lors de la dernière tempête par la déneigeuse
	<p>D. Présence de galets coupants sur les chemins :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Des gros blocs ont été étendus à certains endroits sur la chaussée causant des dommages aux pneus et aux véhicules (Dédommagements souhaités) ▪ La gratte serait passée et la situation serait réglée.
	<p>E. Pertes d'accès – Sentiers secondaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Avec les bancs de neige, l'accès à certains sentiers est perdu. ▪ Inventaire à compléter et discussions à tenir pour la phase opération (volonté de conserver ces accès si possible)

Point à l'ordre du jour	Résumé des échanges
6. Recommandations et suggestions formulées	A. Alain Thibault demande si les éoliennes seront accessibles. Dans la mesure où le parc se trouve sur des terres publiques oui elles seront accessibles. Toutefois selon la nature des travaux il y a aura un périmètre de sécurité à respecter.
	C. Alain Thibault demande si la dameuse aura un traineau de damage. Vincent Caron regardera la possibilité d'acquiescer cet équipement.
	D. Une préparation des stationnements d'hiver tenant compte des besoins des villégiateurs devra être faite. Responsable Vincent Caron.
	E. Richard Audy demande qu'une attention particulière soient faites après le pont du Km 0 au sentier de motoneige pour ne pas projeter de gravier. Aussi tout autre endroit où le chemin Apuiat cohabite avec le sentier fédéré faire attention pour ne pas créer d'amoncellement de neige gênant le travail de leur dameuse.
	F. Bernard Gauthier informe que la base plein air Les Goélands a une capacité d'hébergement.
	7. Suivi requis
B. Bernard Gauthier / Alain Thibault aimerait avoir une courbe de main-d'œuvre pour le printemps, l'été et l'hiver à venir? Réponse : Le nombre maximal d'employés est de 300 et sera atteint en juin pour tranquillement descendre jusqu'à la fin du projet	
C. Rémi Gaudreault aimerait savoir le type de camions utilisés pour le transport des composantes ainsi que les dimensions Réponse : Des fardiers seront utilisés pour le transport de pièces.	
D. Un bon de commande pourrait être ouvert chez un fournisseur de services locaux pour les travaux de réparation en lien avec la présence de galets coupants sur les chemins. Réponse : L'entente prise avec les villégiateurs est de communiquer avec Michel Villeneuve et/ou Ulric Poirier pour présenter une réclamation. Plusieurs demandes ont déjà été traitées.	
8. Prochaine rencontre	Septembre (Dates à confirmer)